

La Croix, 3 avril 2019

Que doit faire la France avec l'argent des dictateurs ?

Les faits Le Sénat examine mercredi 3 avril une proposition de loi qui vise à faire en sorte que l'argent de dirigeants étrangers corrompus, saisi en France, revienne vers les populations des pays concernés. Aujourd'hui, cet argent est versé au budget français.

Alain Guillemoles, le 03/04/2019 à 06:02

